



Vérifier au prononcé

**Examen Périodique Universel des Etats-Unis d'Amérique**

**Déclaration de:**

**M. Hassane Boukili  
Chargé d'Affaires a.i.**

**Mission permanente du Royaume du Maroc**

**Genève, le 11 Mai 2015**

**Monsieur le Président,**

*l'Ambassadeur Keith Harper*

Je voudrais remercier ~~Son Excellence XXXX~~, pour la présentation du rapport de son pays à l'Examen Périodique Universel.

Le Maroc salue la forte volonté politique des Etats-Unis d'Amérique pour ancrer la protection des droits de l'homme à travers une mise à niveau législative continue et des programmes sectoriels audacieux. La dualité de l'action sur les plans fédéral et local permet de tester de nouvelles méthodes et stratégies de promotion des droits de l'homme.

Ma délégation note avec satisfaction les efforts des Etats-Unis d'Amérique en matière d'éducation et de formation aux droits de l'homme en faveur des agents des forces de l'ordre et des services de l'immigration, afin de d'éviter les risques de profilage racial ou ethnique et d'instaurer une protection efficace aux migrants et aux personnes qui fuient les persécutions et la traite.

Le Royaume du Maroc salue la décision du Président Obama de désigner un groupe d'experts sur la police au XXIe siècle, chargé de réfléchir aux moyens de renforcer la confiance de la population et de consolider les relations entre la police locale et la population qu'elle protège, dans un contexte de méfiance profonde entre les forces de l'ordre et les communautés de couleur.

Le Maroc invite les Etats-Unis à accorder une attention accrue à la question de la discrimination fondée sur la religion et les crimes motivés par la haine, en engageant des poursuites judiciaires fédérales contre les auteurs de crimes motivés par des préjugés religieux, notamment ceux qui visent les communautés musulmanes.

Le Royaume du Maroc félicite les Etats-Unis pour leur leadership dans le domaine de la protection des réfugiés et des demandeurs d'asile qui a permis d'accueillir 70 000 réfugiés et 25 000 demandeurs d'asile en 2014. Ces efforts importants en matière de protection devraient s'étendre à la catégorie des migrants à travers la mise en place d'une politique plus audacieuse en matière de migration.

Pour conclure, et dans l'esprit de l'initiative maroco-britannique visant à rationaliser les recommandations des EPU, le Maroc souhaiterait faire les deux recommandations suivantes:

1-Créer une institution nationale des droits de l'homme afin d'instaurer une cohérence nationale dans les efforts de promotion et de protection des droits de l'homme;

2-Mettre en place une stratégie nationale de réinsertion des anciens détenus et de prévention de la récidive.

**Je vous remercie Monsieur le Président.**